



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AU NOUVEL AMBASSADEUR DE TURQUIE PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE*

Lundi 4 décembre 1978

Monsieur l'Ambassadeur,

Vous inaugurez aujourd'hui votre mission d'Ambassadeur que je souhaite heureuse et paisible pour vous, fructueuse pour votre pays et pour le Saint-Siège. Les souvenirs de mes prédécesseurs que vous avez évoqués avec délicatesse, les vœux que vous avez formulés pour mon Pontificat, en écho à ceux de votre Président et de votre Gouvernement, constituent un hommage qui m'a beaucoup touché. Par ailleurs, vos propos soulignent des principes auxquels l'Eglise catholique accorde une grande importance. Je vous en remercie vivement.

A l'égard du peuple turc que vous représenterez désormais auprès du Saint-Siège, je reprendrai volontiers les vœux que vous avez vous-même cités: paix à l'intérieur, entre tous ceux qui vivent sur le sol de la République, cherchent dans ses lois la protection de leurs droits et apportent leur part originale au patrimoine national; paix à l'extérieur, avec les pays voisins, si divers soient-ils, et avec l'ensemble de la Communauté internationale, dans un esprit de compréhension mutuelle. L'établissement ou le renforcement de la paix doit apparaître d'autant plus urgent à la Turquie que celle-ci se trouve placée à la charnière de deux continents, à la porte du Moyen-Orient encore si instable, au croisement des grandes civilisations. Le Saint-Siège lui souhaite, non seulement de bénéficier de la paix, condition de bonheur et de prospérité, mais de pouvoir y apporter elle-même sa contribution positive et spécifique. Le Saint-Siège pense en particulier au problème de Chypre, pour lequel il espère, avec toutes les populations de l'île, que l'on arrive le plus tôt possible à une juste solution.

Pour sa part, le Saint-Siège désire servir – selon les critères que Votre Excellence a heureusement rappelés – l'entente et la coopération internationales. Il importe en effet que les rapports de force ou d'intérêts économiques ne prévalent pas au détriment des minorités ou des faibles, mais que la justice inspire toujours le respect, l'estime et l'entraide auxquels chacun a droit. L'Eglise catholique s'emploie spécialement à ce que les valeurs morales et spirituelles imprègnent toutes les relations entre les peuples: c'est un aspect de sa mission, et elle est persuadée qu'il y va du bonheur, du progrès de l'humanité. C'est ce esprit qui anime le Saint-Siège dans ses rapports bilatéraux ou ses activités internationales. Pour cela il compte sur la compréhension et le soutien des hommes de bonne volonté, particulièrement des pays qui reconnaissent son rôle en échangeant avec lui des représentations diplomatiques.

En votre pays, les chrétiens – qui se relient aux communautés et aux hauts-lieux spirituels des tout premiers siècles de notre ère – ont montré leur vouloir et leur capacité de participer, en citoyens responsables, au progrès culturel et social de leur patrie. Comment ne désireraient-ils pas entretenir des relations harmonieuses avec tous leurs compatriotes musulmans, dans le respect reconnu et effectif de la liberté religieuse, dont Votre Excellence a souligné l'importance et qui est, de fait, quand elle est bien comprise, la pierre de touche de toutes les autres libertés et le signe d'un véritable progrès et, disons-le, d'un Etat moderne ? Je ne doute pas non plus que les institutions catholiques, d'éducation ou d'assistance, trouvent, auprès de votre Gouvernement et de l'opinion publique, l'estime, la protection et les encouragements que mérite leur service, dans l'intérêt de tous.

Je vous prie de remercier Son Excellence Monsieur Fahri S. Korutürk de ses aimables vœux et de l'assurer de ceux que je forme de tout cœur, dans la prière, pour sa personne et pour tout le peuple au destin duquel il préside. Que le Tout-Puissant l'assiste, qu'il inspire ceux qui partagent avec lui la lourde charge du bien commun, qu'il veille sur tous vos compatriotes et qu'il vous aide vous-même, Monsieur l'Ambassadeur, à accomplir ici votre noble mission !

*AAS 71 (1979), p.100-101.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. p. 281-283.

L'Attività della Santa Sede 1978 pp. 409-410.

L'Osservatore Romano 15.12.1978 pp.1, 2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.50 p.9

© Copyright 1978 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana